



Des nouvelles de l'orgue !

par Jean-Baptiste DIDIER

Voilà déjà presque deux ans que notre instrument est, par la force des choses, laissé dans le silence de notre église. Cela ne veut pas dire à l'abandon pour autant ! Comme cela avait été convenu avec la Mairie, je suis passé à intervalles réguliers à la tribune afin de surveiller la veille forcée de notre bel endormi. Que ce soit dans la triste froideur de l'hiver ou dans la chaude lumière d'une après-midi d'été, le temps passe sans laisser de traces dans les entrailles mécaniques de notre instrument. Les quelques notes jouées à ces occasions ont sonné d'une manière particulière, rappelant combien ses timbres sont beaux. Mais compte tenu de l'avancement des travaux de l'église, nous pensons et parlons déjà du réveil du roi des instruments de Bayon ! C'est pour témoigner notre soutien et notre reconnaissance pour le travail déjà accompli par la Mairie de Bayon que nous avons décidé d'effectuer un don à celle-ci. En espérant vous retrouver à Bayon en 2014, je vous souhaite une bonne lecture de nos dernières nouvelles.

Assemblée Générale et cotisations 2013

L'Assemblée Générale des Amis des Orgues aura lieu le samedi 26 octobre à 10 heures à la salle polyvalente, rue de Straelen près de la bibliothèque.

Comme chaque année, nous vous rappelons que vous pouvez adhérer ou ré adhérer à l'association pour 10 euros, ou devenir membre bienfaiteur pour 30 euros. Cette adhésion vous permet de voter à l'Assemblée Générale et de recevoir le Petit Journal des Orgues. Rappelons que ces dons et adhésions sont déductibles à 66% de l'impôt sur le revenu.

Le Marché Artisanal de Noël

par Ginette CLAIRE

L'organisation du marché de Noël demande beaucoup de travail et nous ne renouvelerons pas cette manifestation pour cette année. Notre association veut se recentrer sur ses activités principales, les concerts d'orgues, la musique et la pédagogie autour de l'orgue. Il est vrai que toutes les actions et animations que nous avons faites comme les gaufres, les marchés de Pâques et de Noël, étaient organisées pour trouver un financement pour l'orgue. Nous ne sommes plus dans le même contexte et nous attendons la réouverture de l'église pour faire des concerts.

La décision de ne pas reconduire le Marché de Noël a été adoptée par 7 voix pour et une abstention lors du dernier conseil d'administration le 20 avril 2013

Souhaitant maintenir cette manifestation à Bayon, le Comité d'animation de la Résidence Saint Charles présidé par Mr Michel Jocquel, a repris l'organisation du marché de Noël qui aura lieu le dimanche 1^{er} décembre au Centre culturel Henri Gaudel de 10h à 18h.



Les travaux de l'église

par Ginette CLAIRE

Les vacances d'été ont été mises à profit pour monter l'échafaudage qui va rester visible un an dans le paysage du Bayonnais. Les tailleurs de pierre de l'entreprise Hory-Chauvelin sont maintenant à pied d'oeuvre et ont commencé leur long et minutieux travail pour remplacer les pierres en mauvais état et renforcer, à l'aide d'épingles en inox, la fixation de celles qui se décolleraient.

Les problèmes qui ont conduit le maire à fermer l'église au public en janvier 2012 et qui concernent essentiellement le clocher ne proviennent pas de la maçonnerie en moellons qui est saine mais des pierres du décor néo-renaissance qui est plaqué dessus. L'épaisseur de ces pierres de parement va de quelques centimètres à une dizaine de centimètres selon les endroits. Celles qui forment des corniches et qui sont en surplomb sont plus imposantes et seront consolidées par agrafage à des anneaux en béton armé ou en poutrelles selon les étages, anneaux qui seront installés à l'intérieur du clocher.

Bien entendu le chantier est interdit au public et il a été clôturé de façon à en interdire l'accès et à protéger la cour de l'école de la Providence.

La durée prévisionnelle des travaux est de un an. Vous pouvez suivre leur avancement sur le site de la commune à l'adresse : <http://www.mairie-bayon.fr/travoeglise00.html>



La Route des orgues en Pays du Lunévillois

par Ginette CLAIRE

Chaque année le dépliant de la Route des orgues est édité avec la programmation de huit instruments du Lunévillois. Ce document était préparé par les associations en concertation avec l'Office de Tourisme de Lunéville. Une demande de subventions groupées était faite au Conseil Général de Meurthe et Moselle.

Depuis le 1^{er} janvier 2013 l'Office de Tourisme de Lunéville a fermé ses portes et les associations ont perdu le soutien financier du Conseil Général. La plaquette est cependant parue cette année à la seule initiative de quelques associations membres de la Route des orgues du Lunévillois et nous les en remercions. Nous espérons réintégrer la programmation en 2014, avec un ou deux concerts.

Don de l'Association pour les travaux de l'église

par Mariette DIDIER

Il est évident que notre association se sent solidaire du chantier permettant de remettre en état l'église de Bayon et donc de permettre à l'orgue de chanter à nouveau, que ce soit pour les offices, les concerts ou les cours. Aussi, pour concrétiser cet intérêt, la dernière Assemblée Générale a voté un don de 4 000 € qui vient s'ajouter aux sommes déjà collectées en 2012 (Concert et vente de tricots : soit 565,84 €).

Par ailleurs, la paroisse, par le biais du Conseil Economique Paroissial et en lien avec l'Equipe d'Animation Pastorale, a lancé un appel aux dons dans ce même esprit. Sur notre proposition, les dons ont été faits au nom de notre association qui sert de relais et permet ainsi aux donateurs de bénéficier du reçu ouvrant droit à une réduction fiscale. Les dons collectés à ce jour se montent à 3340 €. Nous sommes donc en mesure de reverser à la commune de Bayon, au moment opportun, la somme de 7905,84 €, pour l'instant, somme qui ne représente qu'une goutte dans la dépense engagée, mais qui témoigne de l'attachement et de l'intérêt d'un certain nombre de personnes - et pas uniquement de Bayonnais - pour l'église dont le clocher vient si joliment se découper dans le ciel, au-dessus des arbres qui bordent le cours de la Moselle !

Mais la liste des donateurs, je l'espère, n'est pas close !

Cours d'orgue

En attendant la réouverture de l'église de Bayon, les cours d'orgue donnés par Vincent DANIEL ont été déplacés sur les orgues historiques de Villacourt et de l'église Saint Jacques de Lunéville. Merci aux associations qui accueillent le professeur et les élèves ce qui permet de continuer les cours. Vincent DANIEL a validé son 4^e cycle au conservatoire de St Maur Des Fossés dans la classe d'Eric LEBRUN. Il enseigne également à l'école de musique de Lunéville.

Renseignements : 06 09 52 31 63

Restauration des objets classés de l'église

par Michel CLAIRE

Notre église renferme plusieurs oeuvres d'art qui ont été classées au titre des monuments historiques le 5 décembre 1908 : la Mise au Tombeau, la Vierge de Pitié (piéta) et la Trinité. Les statues de Saint Roch et de Sainte Marguerite ont été classées le 9 mai 1981.

Le Conservateur des Monuments Historiques est venu inspecter ces objets en août 2007. Son rapport de visite, rendu en juillet 2008, décrit les dégradations, concernant principalement la Mise au Tombeau, subies par ce patrimoine communal. Le maire étant responsable du bon entretien du patrimoine de sa commune, j'ai mis en oeuvre la longue procédure qui permet aujourd'hui, avec une subvention de 50% de l'Etat, de démarrer les travaux de restauration de tout ce patrimoine classé.

Madame Florence GODINOT, restauratrice agréée de Nancy, va y travailler pendant un an : dépose de tous les éléments de la Mise au Tombeau, dessalement des pierres qui le nécessitent, restauration des parties cassées, consolidation, dépoussiérage, repose des statues du 2^e rang sur une bande de plomb, repose du premier rang sur des cales ou une bande de plomb, ragréage et retouches au mortier de chaux/sable/poudre de pierre. Elle restaurera également la Vierge de Pitié, notamment le bras droit du Christ, précédemment mal réparé avec du plâtre et un gougeon en fer qui rouille.

Tous les objets, sauf la Vierge de Pitié seront donc déposés et leur conception, leur montage, les anciennes restaurations et les couches picturales restantes seront étudiés. Un dépoussiérage au pinceau sous aspiration douce, un nettoyage des sculptures après protection des restes de couches picturales au pinceau, un nettoyage à l'eau soit aux cotons tiges soit par brouillard d'eau et tamponnage doux au coton et à l'éponge végétale leur redonneront une seconde jeunesse.

ADHESION BOUTIQUE

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : e-mail :

Je souhaite (ré) adhérer à l'Association (*)

cotisation de 10 € → =

Je souhaite devenir Membre Bienfaiteur

don de 30 € → =

Je commande la brochure :

Les grandes orgues de Bayon

..... 10 € (+ 2 euros de frais) → =

Je commande le **CD souvenir de l'orgue Didier Van Caster**

T. Bohlinger, O. Schmitt, V. Lescalier, A. Schuhmacher.

..... 10 € (+ 2 euros de frais) → =

Je commande le **CD de l'orgue Kern Portraits n° 1**

Enregistré par **Frédéric Mateur**

..... 16 € (+ 2 euros de frais) → =

Je commande le **CD Cérémonies Religieuses en Lorraine**

Enregistré partiellement sur **l'orgue Kern par Dominique Bréda**

..... 16 € (+ 2 euros de frais) → =

Total : =

Ci-joint un chèque du montant total à l'ordre de « Association des Amis des orgues de Bayon » à retourner à :

Mariette DIDIER 30, rue Principale 54290 LOROMONTZEY
Tél : 03 83 72 43 97